Lutte à la culotte autour des anneaux olympiques

Autor(en): **Lettau, Marc**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **40 (2013)**

Heft 3

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-911705

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Lutte à la culotte autour des anneaux olympiques

Les initiateurs du projet avaient promis des Jeux olympiques particulièrement durables. Mais leur rêve s'est aussitôt éteint. Les électeurs du canton des Grisons ont dit non aux Jeux olympiques d'hiver de 2022 à Saint-Moritz et Davos. Pourquoi ces Jeux si prisés dans le monde entier suscitent-ils un tel scepticisme en Suisse?
Par Marc Lettau

Silva Semadeni, conseillère nationale PS et porte-parole des opposants aux Jeux olympiques

Qui se souvient des Jeux olympiques de 2010 à Berne et Montreux? Personne, car ils n'ont jamais eu lieu. Les Bernois ont eu tôt fait de refuser la candidature Berne-Montreux. L'idée de sacrifier le Gurten, la colline de la capitale, au profit d'une piste de bobsleigh était loin de les séduire. Ils ont donc clairement dit non en 2002 aux Jeux olympiques devant leur porte.

Aujourd'hui, l'histoire se répète: début mars 2013, le rêve olympique s'est aussi évanoui avant l'heure dans les Grisons. Lors de l'initiative populaire, les électeurs de ce canton se sont prononcés à 53 % contre les Jeux olympiques d'hiver en 2022. Les personnalités politiques, sportives et économiques ont défendu en vain l'importance des Jeux pour l'avenir des Grisons. La promesse d'organiser des Jeux dans une démarche durable est aussi restée vaine. En revanche, les organisations environnementales ont réussi à se faire entendre en qualifiant la promesse des initiateurs de simple idée marketing et en donnant l'alerte devant le risque accru de dettes colossales et de dommages environnementaux.

L'incarnation du non

Le non est incarné par Silva Semadeni, enseignante de gymnase et femme politique PS de 60 ans. Elle s'est opposée avec passion aux promoteurs des Jeux. Elle justifie rétrospectivement sa motivation par l'inadéquation entre le gigantisme des Jeux actuels et la protection des Alpes: «Les Jeux d'hiver ne s'inscrivent pas dans une démarche durable. Le gaspillage de l'énergie et des ressources et la détérioration de la nature et du paysage sont monumentaux.» Ce «mégaévénement commercialisé» n'a pas sa place dans les vallées. Elle aspire à un développement du canton plus doux et autodéterminé.

Le spectre de Sotchi

La critique de Silva Semadeni laisse transparaître que le résultat de la votation ne s'est pas joué que dans les Grisons, mais aussi en Russie, à Sotchi. Les Jeux olympiques de 2014 dans cette station balnéaire subtropicale sont communément considérés comme un projet mégalo, dont le budget s'est d'ailleurs envolé de 8 à 44 milliards de francs. Silva Semadeni explique que les Jeux de Sotchi, avec leurs attaques brutales dans la nature et leur coût exorbitant, sont un exemple dissuasif pour toute personne sensée. Mais les expériences dans les villes organisatrices précédentes sont aussi édifiantes. Les Jeux laissent des traces: dommages environnementaux, infrastructures démesurées et dettes colossales pour les pouvoirs publics. Même les supporteurs admettent que Sotchi a influencé le regard des Suisses sur les Jeux. Thomas Renggli, journaliste sportif de longue date, a déclaré après s'être rendu sur les lieux que Sotchi est l'exact contraire des Jeux olympiques que les Grisons voulaient organiser. Silva Semadeni ajoute que si les Jeux doivent avoir lieu un jour dans les Alpes, le Comité international olympique (CIO) doit changer ses règles et s'appuyer bien plus sur les infrastructures existantes.» Aujourd'hui, les Jeux sont beaucoup trop «une machine à sous pour le CIO».

Obstacles structurels

En Suisse, la décision de principe sur la candidature incombe au canton de la ville organisatrice. Mais un canton ne peut pas faire face seul à l'ampleur des Jeux. Après le non des Grisons, René Fasel, membre exécutif du CIO, a proposé de réduire cet énorme obstacle structurel en suggérant que la Confédération réserve trois milliards de francs pour les Jeux olympiques et demande seulement ensuite qui veut les organiser. Dans ces conditions, suppose-t-il, les cantons seraient nombreux à vouloir poser leur candidature. Il s'est pourtant heurté à une incompréhension totale. La «Neue Zürcher Zeitung» lui a reproché de ne pas avoir compris le principe démocratique: le crédit de trois milliards proposé ne tombera pas non plus du ciel, mais nécessitera aussi l'approbation du peuple. Ce qui signifie que la Suisse n'est pas près de renouveler l'expérience des Jeux olympiques d'hiver de 1928 et 1948.

MARC LETTAU est rédacteur à la «Revue Suisse»

REFOULÉS

Le Comité international olympique a son siège en Suisse à Lausanne. La Suisse n'en retire pour autant aucun privilège pour l'attribution des Jeux. La liste des candidatures infructueuses est longue. Par exemple, les candidatures aux Jeux Olympiques d'été ou d'hiver de Saint-Moritz (1936 et 1960), de Lausanne (1936, 1944, 1948, 1952, 1960) et de Sion (1976, 2002, 2006) ont échoué. Viennent s'y ajouter les projets rejetés par le peuple: à Zurich (initiative populaire de 1969), à Berne (1969, 2002), en Valais (1963), dans le canton de Vaud (1986) et aux Grisons (1985 et 2013).

Photo: Keystone